

LEXIQUE



Politique	TOGO : Les détenus politiques de Kara menacent d'entamer une grève de la faim	2010.05.03
Politique	Un quinquennat qui s'annonce difficile	2010.05.03
Politique	Togo: Faure Gnassingbé prête serment en présence de quatre chefs d'Etat ouest africains	2010.05.03
Politique	Togo: Faure n'a pas d'autre choix	2010.05.03
Politique	Réélu président de la République du Togo - Faure Gnassingbé a prêté serment	2010.05.04
Politique	Lomé fête son nouveau président	2010.05.03
Politique	Un mandat mouvementé en perspective pour Faure Gnassingbé	2010.05.03
Politique	Togo: Gnassingbé investi sur fond de protestations	2010.05.03
Politique	« Devant Dieu et devant le peuple togolais »	2010.05.03
Politique	Togo: serment du président Gnassingbé	2010.05.03
Politique	Togo : Faure Gnassingbé investi président du Togo pour un 2e mandat	2010.05.03
Politique	Blaise Compaoré au Togo pour sabler le champagne d'une honteuse complicité	2010.05.03
Politique	Faure : le second quinquennat	2010.05.03
Politique	Le jaune ne fait pas recette	2010.05.03
Politique	Fabre rit jaune	2010.05.03
Social	Travailleurs fatigués promesses non tenues, Gouv't appelé honorer engagements antérieurs	2010.05.03
Médias	Liberté de la presse : bilan positif, selon l'OTM	2010.05.03





TOGO: Les détenus politiques de Kara menacent d'entamer une grève de la faim

Lundi, 03 Mai 2010 04:22



Depuis le 10 mars 2010, le pouvoir RPT a convoyé vers la prison civile de Kara plusieurs citoyens togolais après les avoir présentés au Procureur de la République et au doyen des juges d'instruction qui les a placés sous mandat de dépôt. Alors que les familles des inculpés les attendaient à la prison civile de Lomé, les véhicules dans lesquels ils ont été entassés comme des sardines ont pris la direction du Nord du pays, les larguant à 2h du matin à la prison civile de Kara. Accusation : tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat, comme s'il n'y avait que ça pour justifier l'arrestation des adversaires politiques. En tout cas, c'est du déjà entendu.

Le 30 mars 2010, le doyen des juges d'instruction Bidassa, a débarqué à Kara et procédé à la libération de 12 des 16 détenus politiques de Kara, et ce, après que le pouvoir et l'opposition ont convenu d'une trêve au cours de laquelle cette dernière a exigé la libération de tous les citoyens arrêtés pendant la période électorale. Depuis, Fulbert Attisso, Guillaume Koko Messan, Abobi Ayawovi et Solewassi Eric sont arbitrairement gardés dans la prison de Kara. Ce qui inquiète, ce n'est pas tant leur détention en prison mais le calvaire qu'ils vivent dans cette prison qui se situe à plus de 400 kilomètres du lieu de leur résidence. Les détenus ont dépéri et maigri du fait des difficultés qu'ils éprouvent à s'alimenter normalement. Leurs familles se trouvant à des centaines de kilomètres d'eux, ils ont des problèmes à manger, d'autant plus que le manger qui est servi en prison n'est pas comestible. En tout cas, les détenus politiques de Kara n'arrivent pas à manger les trois boules de pâte de maïs mal égrené et la sauce réduite à l'eau, quelques feuilles d'arbres et du glutamate, dont on gratifie les prisonniers de droit commun. Résultat : la faim et la maladie menacent ces citoyens dont le seul mal est d'avoir eu des opinions politiques différentes de celles des dirigeants sur les élections. Pour vivre, ils sont obligés de faire des commandes à l'extérieur de la prison et de s'organiser à l'intérieur pour faire à manger.

Fulbert Attisso, Guillaume Koko, Abobi Ayawovi et Solewassi Eric boucleront deux mois, loin de leurs familles et de leurs médecins. Pendant combien de temps pourront-ils encore tenir ? Des sources dignes de foi, ils menacent d'entamer une grève de la faim si leur transfert à Lomé n'est pas fait dans les délais raisonnables. Ils auraient par ailleurs saisi leur conseil à la tête duquel se trouve Me Zeus Ajavon, afin qu'il fasse la demande de leur transfert à la prison de Lomé. Il est anormal qu'à l'heure où tous les Etats s'évertuent à faire du respect des droits de l'Homme leur cheval de bataille, le pouvoir RPT ait le culot d'envoyer des prisonniers loin de leurs familles (à 4 km). Le prisonnier (surtout politique) a des droits, il n'est pas un esclave, sa dignité, son honneur et son intégrité physique doivent être respectés. L'époque où on pouvait envoyer un adversaire politique à Mango pour le détruire ou le livrer à la mort est révolue. **C.T**



Un quinquennat qui s'annonce difficile

le 03/05/2010

« On dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner. Je l'espère bien » (Alain, Props sur l'éducation)

« *Reprenez de vive et intelligible voix* », intima le président de la Cour constitutionnelle à l'huissier qui était en train de lire une partie de la Constitution. Une sommation qui a été chaleureusement acclamée par la foule et qui a sûrement indisposé les invités ainsi que les téléspectateurs. L'ordre était trop scolaire et le président de la Cour constitutionnelle aurait pu le dire d'une manière beaucoup plus élégante. Et puis, « *en vertu des pouvoirs qui nous sont « conforés* » (sic) ... », le Chancelier national de l'Ordre du Mono a remis l'insigne d'honneur à Faure Gnassingbé. Au passage tout le long et harassant processus de la proclamation officielle des résultats a été repris. On aurait pu s'en passer en allant en même temps à l'essentiel. Tant cette interminable lecture syllabée du président de la haute cour a ennuyé les hôtes comme Yayi Boni du Bénin et Laurent Gbagbo de la Côte d'Ivoire. Bien que présents de corps, les deux chefs d'Etat, coincés dans leur pays respectif par la mobilisation, avaient leurs idées ailleurs, se demandant peut-être s'ils pouvaient s'en sortir avec les prochaines joutes électorales.

De même, le pouvoir RPT et la Cour constitutionnelle se sont lancés dans une procédure d'explication, mieux, de justification : pourquoi Faure Gnassingbé n'est pas entré en fonction dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats de l'élection présidentielle comme l'indique l'alinéa 2 de l'article 63 de la Constitution ? La démonstration juridico-intellectuelle de la Cour est loin d'éclairer nos lanternes. On laisse quand même le soin aux étudiants en Droit d'apprécier ces trouvailles juridiques. C'est côté Cour Constitutionnelle sans oublier le défilé militaire qui a suivi et qui montre que la grande muette reste le socle du régime.

On ne le dira jamais assez, Faure Gnassingbé sera encore le président d'une partie des Togolais. L'onction populaire lui fera défaut au cours de ce quinquennat qui s'annonce déjà difficile. A preuve, tous les partis de l'opposition ont boycotté cette cérémonie de prestation de serment. Alors qu'ailleurs comme au Ghana l'année dernière, le vaincu était bien présent pour apporter son soutien à l'heureux élu. Si le scrutin se déroule dans la transparence, tout va de soi. Mais quand tout se fait dans l'opacité la plus absolue, les contestations ne peuvent qu'être fréquentes. C'est donc un Togo politiquement divisé que va diriger l'ancien étudiant de Paris Dauphine. Ce qui n'augure rien de bon, étant entendu que c'est l'union qui fait la force.

Les autres handicaps de Faure Gnassingbé se trouvent dans son propre camp. Voilà quelqu'un qui, tout en voulant se démarquer de l'ancien système, se fait « *réélire* » par le système et ses méthodes. Qu'est-ce qu'il peut changer dans ces conditions ? Aura-t-il le toupet de scier la branche sur laquelle il est assis ? Rien n'est sûr. Pendant les cinq ans écoulés, son pouvoir était émietté entre les mains des amis, des copines, des membres de la famille et chacun faisait ce que bon lui semblait. Et c'est tout ce monde qui a mis la main à la poche, fait inscrire sur les listes électorales des mineurs, distribué des bulletins prévôtés et bourré les urnes avant que le pouvoir ne reste dans le giron familial et amical.

Zeus AZIADOUVO

SOURCE: LIBERTE HEBDO

Togo: Faure Gnassingbé prête serment en présence de quatre chefs d'Etat ouest africains

Ecrit par [La Rédaction](#) · mai 3, 2010 @ 9:52

Le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a prêté serment lundi à Lomé au cours d'une audience solennelle de la Cour constitutionnelle et en présence de quatre chefs d'Etat ouest africains.

Faure Gnassingbé a été réélu lors de la présidentielle du 4 mars dernier avec 60,88% des voix.

La cérémonie s'est déroulée en présence des présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, Boni Yayi du Bénin, Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire et John Atta-Mills du Ghana, et du Premier ministre du Sénégal et d'un envoyé personnel du président français qui ont tenu à féliciter leur homologue togolais.

Il y a avait également à la cérémonie, retransmise en direct à la télévision, plusieurs milliers supporters de Faure Gnassingbé habillés de tee à l'effigie du président.

La cérémonie a été marquée aussi par 21 coups de salve et par un défilé militaire en signe de fidélité et de loyauté de l'armée au président du Togo.

Gnassingbé, réélu en mars avec 60,88% des voix pour un nouveau mandat de cinq ans, selon les résultats officiels, contre 33,93% des suffrages pour le candidat de l'opposition Jean Pierre Fabre, de l'Union des forces de changement (UFC), principal parti d'opposition qui conteste les résultats.

« Le suffrage universel du peuple a décidé. Il n'y a personne pour s'y opposer », a déclaré Aboudou Assouma, président de la Cour constitutionnelle du Togo.

Il a ajouté que Faure Gnassingbé a élégamment triomphé de ses adversaires dans une « épreuve dure et éprouvante ».

« Votre triomphe est le fruit de votre dynamisme caractérisé par votre jeunesse », a-t-il ajouté.

Qu'est-ce que Faure Gnassingbé, le président réélu du Togo a mis du temps pour prêter serment! Entre le controversé scrutin du 4 mars 2010 et ce 3 mai, sa réélection a fait couler beaucoup d'encre et de salive. L'opposition coalisée au sein du Frac a beau manifester et protester contre les résultats de l'élection, elle n'a pu obtenir une quelconque révision de la part du Conseil constitutionnel. Et la cérémonie de prestation de serment, qui s'est déroulée ce lundi 3 mai à Lomé en présence de plusieurs chefs d'Etat de la sous-région, met un terme au processus électoral, et aussi aux revendications de victoire de l'opposition. Un nouveau bail de 5 ans est ainsi officiellement dévolu à Faure Gnassingbé.

Qu'à cela ne tienne, le plus grand défi du président confirmé sera de renforcer sa légitimité et surtout de donner à l'ensemble des Togolais, sans distinction aucune, de nouvelles raisons d'espérer. Ce n'est un secret pour personne que ce tout petit pays, géographiquement parlant, coincé entre le Golfe de Guinée, le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso a du mal à amorcer véritablement une démocratie apaisée. Les soubresauts politiques qu'il a vécus depuis plus de deux décennies maintenant ont mis l'unité nationale en mal. De plus, les populations sont en proie à de profondes difficultés économiques et méritent d'être soulagées avec des mesures vigoureuses.

C'est dire que le nouveau bail de Faure Gnassingbé ne devrait pas être de tout repos. Il devra également en arriver à des réformes plus courageuses afin de «civiliser» la vie politique dans ce pays où l'on a l'impression d'un certain verrouillage en faveur du régime qu'il a hérité de son défunt père, le président Eyadéma Gnassingbé. Faure n'a donc d'autre choix que de mieux faire que lors de son précédent mandat. Ce ne sera pas trop lui demander, pour retrouver la confiance des Togolais.

@BIDJ@A.NET **voie** Réélu président de la République du Togo - Faure Gnassingbé a prêté serment

mardi 4 mai 2010 - Par Notre Voie

Le président de la République du Togo, Faure Essozimna Gnassingbé, a prêté serment, hier, en présidence de quatre chefs d'Etat, dont le président Laurent Gbagbo. Réélu président de la République togolaise le 4 mars 2010, Faure Essozimna Gnassingbé a pris officiellement fonction, hier lundi 3 mai 2010, à l'issue d'une cérémonie solennelle de prestation de serment devant la Cour constitutionnelle de son pays. Le président Laurent Gbagbo de la République de Côte d'Ivoire a assisté à la cérémonie d'investiture. Il y avait également les présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, John Atta Mills du Ghana et Yayi Boni du Bénin. Outre les membres de son cabinet, le Président Laurent Gbagbo avait, dans sa délégation, le ministre Paul Yao Akoto, ancien président de l'Udpci, et Adama Bictogo, membre de la direction du Rassemblement des Républicains (RDR). C'est la toute nouvelle place des défilés, qui a récemment abrité les festivités du cinquantenaire du Togo, qui a accueilli la cérémonie d'investiture du président Faure Gnassingbé. Elle a refusé du monde pour la circonstance. Prévue pour 10 h, c'est finalement à 12 h que la cérémonie a commencé avec l'arrivée des chefs d'Etat. C'est le président ghanéen, le professeur Atta Mills qui a donné le ton. Il a été accueilli dans une ambiance de fête. Il a été suivi par le président Yayi Boni du Bénin dans la même ambiance. Et quand le président Gbagbo est annoncé, c'est toutes les deux tribunes qui se mettent debout pour l'ovationner : «C'est le digne fils de l'Afrique qui dit non à la soumission française que certains opposants ivoiriens veulent affaibli. Mais ils vont tous échouer», lance un officiel togolais. A la vérité, le président Gbagbo a volé la vedette aux autres chefs d'Etat dans l'applaudimètre. L'apothéose sera l'arrivée du président Faure Gnassingbé, debout dans une Mercedes décapotable. La foule exulte, dansant au son de la fanfare. Le peuple togolais salue dans une atmosphère féérique et avec tous les honneurs son président élu. Il est 13h45 min quand la Cour constitutionnelle s'installe. La cérémonie solennelle de prestation de serment peut alors commencer. Le président de ladite cour, Assouma Abdul, donne alors lecture des résultats de l'élection présidentielle pour chaque préfecture et pour les 5 communes de Lomé. Il ressort des résultats sur toute l'étendue du territoire que le président Faure Essozimna Gnassingbé, candidat sortant, s'étant présenté sous la bannière du Rassemblement du Peuple togolais (RPT), a remporté l'élection avec 60,88% des voix contre 33,93% pour son principal adversaire Jean-Pierre Fabre de l'Union des Forces du Changement (UFR). Sa victoire ayant donc été confirmée par la Cour constitutionnelle, le président Faure a prêté serment en jurant, entre autres, de respecter et de défendre la constitution de son pays, de servir loyalement les intérêts du peuple togolais et de défendre l'intégrité du territoire national. La cérémonie a pris fin par un beau et gigantesque défilé. Le président Laurent Gbagbo s'est aussitôt envolé pour le Bénin où il effectue depuis hier une visite d'amitié et de travail de 48 h sur invitation du président béninois Yayi Boni. Boga Sivori bogasivo@yahoo.fr envoyé spécial au Togo.

Politique Lomé fête son nouveau président

le 03/05/2010



Ambiance de fête à Lomé. Quelques heures après la cérémonie d'investiture du président Faure Gnassingbé, les Togolais sont descendus dans les rues de la capitale pour exprimer leur joie. Les débits de boissons faisaient le plein et les discussions portaient sur la formation du prochain gouvernement avec les pronostics des uns et des autres sur les futurs ministrables et les probables sortants.

Même ambiance au siège du RPT à Forever où les sympathisants de Faure ne dissimulaient pas leur joie. « Nous sommes très contents que notre président soit reconduit pour poursuivre les chantiers qu'il a déjà amorcé au Togo. Nous lui souhaitons bonne chance et plein succès pour son nouveau quinquennat », déclare Esso, un militant.

Des milliers de personnes ont assisté au stade de Kégué au grand concert donné par des artistes togolais et africains.

En revanche, au siège de l'UFC, les militants faisaient grise mine d'autant que l'opération « ville jaune » a été un échec. Rares sont les Loméens à avoir revêtu lundi un vêtement aux couleurs de ce parti d'opposition. Le mot d'ordre de Jean-Pierre Fabre n'a pas été suivi.

En photo : des militants devant le siège du RPT



Investiture d'un président contesté

Un mandat mouvementé en perspective pour Faure Gnassingbé

le 03/05/2010

Le risque d'un sprint à la légitimité populaire aux dépens des vrais défis

La très problématique prestation de serment a finalement eu lieu. Faure Gnassingbé a juré devant Dieu et, devant les hommes de respecter la Constitution et de bien conduire le pays, malgré la contestation de sa victoire. C'était hier à la Place des fêtes sur le boulevard de la nouvelle présidence, décoré pour la circonstance. Ouf, devrait dire l'« *heureux élu* ».

Le suspense a assez duré, plus que du simple suspense, c'était un supplice pour le vainqueur proclamé. Il fallait tout d'abord arrêter une date pour la cérémonie, à travers une contorsion juridique rocambolesque. Au lieu du 02 avril conformément aux dispositions de la constitution qui recommande un délai de quinze (15) jours après la proclamation définitive des résultats, la cérémonie n'a eu lieu qu'hier 3 mai. Pendant tout ce temps Faure Gnassingbé devait supporter les humeurs de Jean-Pierre Fabre et les siens qui chaque samedi que Dieu fait, descendent dans les rues, et organisent des veillées à la bougie pour revendiquer leur victoire. En tout cas hier, tout était mis en œuvre pour lui faire passer de bons moments.

Le décor était peint pour la circonstance. Tout le ghatta des dignitaires du pouvoir étaient là, dans leurs plus beaux atours, de larges sourires aux lèvres. Les applaudisseurs et applaudisseuses professionnels ont été convoyés comme d'habitude par « *import-export* » et remplissaient les tribunes. Leur rôle était de faire du bruit pour faire croire que la « *victoire* » de Faure Gnassingbé est celle du peuple, et ils ont rempli le contrat. Pour donner une onction internationale à la cérémonie, les « *amis du Togo* » qui n'étaient pas présents lors du défilé du cinquantenaire se sont donné la peine de faire le déplacement. L'inénarrable Laurent Gbagbo de la Côte d'Ivoire qui n'était pas annoncé sur la short-list de départ était le tout premier à débarquer. Il était déjà à Lomé dimanche soir. Il sera rejoint le lendemain matin par d'autres membres du syndicat des chefs d'Etat « *nègres* », Blaise Compaoré du Burkina, Yayi Boni du Bénin et John Atta-Mills du Ghana. Il fallait soutenir moralement le « *camarade* » en difficulté. Faure Gnassingbé était donc assez bien entouré, même si c'était à minima ; il n'y a donc pas de raison qu'il ne se sente pas à l'aise. Il était tout scintillant et décontracté, sourire en coin, allure joviale au milieu des siens. C'était le nirvana. Mais ce serait juste pour l'instant de cette cérémonie.

L'« *ancien nouveau* » Président devra vite retourner à la réalité. Cette cérémonie vient ainsi lancer son mandat, le second. Qui dit mandat dit chantiers à relever ; et en la matière ils sont nombreux et énormes. Dieu seul sait combien le Togo est en retard sur le plan économique et du développement. Il faut faire redorer le blason à l'économie togolaise. Sur le plan social les chantiers ne sont pas moindres. La pauvreté est endémique et honorer les trois (03) rations quotidiennes est un luxe. Le niveau de vie est assez bas. Sur le plan des infrastructures sociales, c'est la merde. Les routes n'ont d'existence au Togo que le nom. Elles ressemblent aux champs de mines d'or parcourus de trous. Des hôpitaux, des écoles, il faudrait en construire. Le défi est énorme, mais Faure Gnassingbé n'aura pas le temps nécessaire à consacrer à ces chantiers. Il sera obligé de passer le plus clair de ce mandat lancé à courir derrière une légitimité nationale et internationale.

Si le premier mandat n'était pas de tout repos pour le « *Fils du Père* » à cause de son entrée fracassante sur le trône- coup d'Etat constitutionnel le 5 février, puis massacre d'un millier de Togolais en avril 2005- ce second mandat sera tout aussi mouvementé. Sa victoire, même si elle est proclamée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de Taffa Tabiou, confirmée par la Cour Constitutionnelle d'Aboudou Assouma et l'« *heureux élu* » a prêté serment, elle reste contestée. Au Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC), on crie à la confiscation de la victoire de Jean-Pierre Fabre. En tout cas cette « *victoire* » de Faure Gnassingbé manque de clarté et de panache. Les moindres règles de transparence du scrutin ont été viciées par le pouvoir RPT. Taffa Tabiou a pris fait et cause pour Faure Gnassingbé. Les bulletins de vote n'ont pas été authentifiés, tout comme les résultats publiés. Le VSAT installé pour la transmission des résultats a été saboté, ce qui a ouvert la voie au détournement des suffrages. C'est ainsi que Faure Gnassingbé a été déclaré vainqueur bien que les

résultats issus des urnes donnent Jean-Pierre Fabre gagnant. Par-dessus tout, on empêche le candidat du FRAC de démasquer le hold-up et démontrer sa victoire. C'est ainsi que le centre de compilation érigé au CESAL a été assiégé le 09 mars dernier, le matériel informatique et les procès-verbaux de dépouillement confisqués.

Cette pseudo victoire de Faure Gnassingbé souffre d'onction populaire. Il suffit de voir l'ampleur des manifestations de contestation pour s'en rendre compte. Malgré les brutalités policières sur les militants du FRAC, elles gagnent en nombre et en intensité. Ce sont près de 400.000 Togolais qui contestent chaque samedi la victoire du « *Leader nouveau* » et réclament la remise de Fabre dans ses droits. Autant de monde sortir pour crier sur quelqu'un qu'on dit avoir gagné avec plus de 60% des suffrages, il faut avouer que cela fait bizarre. La masse pourrait plafonner si on laissait le FRAC manifester à l'intérieur du pays. Conscient du danger, le pouvoir déploie les grands moyens et étouffe toutes les initiatives dans ce sens. Ce sont les bérets rouges qui ont été déployés dimanche dernier à Sokodé. Les responsables du FRAC promettent déverser plus de deux millions de manifestants dans les rues si on leur en laissait la liberté.

L'« *heureux élu* » même apparemment ne se sent pas dans sa peau. Son silence depuis la confirmation de sa « *victoire* » en dit long. Même dans son discours de la veille du cinquantenaire, il n'a pas eu le courage de remercier en live le peuple, ne serait-ce que les presque 2/3 de l'électorat qui auraient voté pour lui. C'est seul un poster géant qui trône sur le flanc de l'Hôtel 2 Février, avec un « *Merci pour vote confiance* » qui ne respire pas la sincérité.

Il n'y a pas meilleur atout ou stimulant pour un Président que la légitimité populaire pour la réussite de sa mission. Faure Gnassingbé se sait ne pas l'avoir, malgré les montages factices et les courriers de félicitation de par le monde entier. Il sera contraint de passer ces cinq (05) ans à courir derrière cette légitimité. Ce n'est que ce qui peut arriver quand on gagne une élection de façon aussi ténébreuse. Ce sont les vrais chantiers qui seront une fois de plus abandonnés, au grand malheur du peuple.

Tino Kossi



Togo: Gnassingbé investi sur fond de protestations

03/05/2010 - 18:50

Faure Gnassingbé a été investi lundi pour un second mandat de cinq ans à la présidence du Togo, en dépit de protestations de l'opposition qui conteste les résultats de l'élection présidentielle du 6 mars. Son élection, avec un peu plus de 60% des suffrages, a été contestée par l'opposition, mais les manifestations ont été moins violentes que celles d'il y a cinq ans, marquées par des centaines de morts.

le 03/05/2010



Faure Gnassingbé a prêté serment lundi devant la Cour constitutionnelle jurant « Devant Dieu et devant le peuple togolais de respecter et de défendre la constitution ».

Il avait à ses côtés les présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, Thomas Yayi Boni du Bénin, Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire et John Atta-Mills du Ghana. Le chef de l'Etat sénégalais, Abdoulaye Wade était représenté par son Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye.

Les Forces armées togolaises (FAT), placées sous le commandement du chef d'Etat major général, Eyéva Essofa, ont ensuite défilé en signe de fidélité et de loyauté au nouveau président du Togo avant les 21 coups de canon traditionnels.

Dans l'après-midi, un grand concert se déroulera au stade de Kégué avec la participation de stars de la chanson togolaise et africaine.

Les officiels étrangers seront accueillis dans la soirée pour un dîner de gala avant un feu d'artifice tiré depuis la Colombe de la Paix.

Le président réélu du Togo Faure Gnassingbé a prêté serment aujourd'hui à Lomé devant la Cour constitutionnelle réunie en audience solennelle mais en l'absence de l'opposition qui conteste sa victoire.

"Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire, nous, Faure Gnassingbé, élu président de la république conformément aux lois de la république, jurons solennellement...", a récité le président énumérant les devoirs qui lui incombent en tant que chef de l'Etat.

M. Gnassingbé, réélu selon les résultats officiels avec 60,88% des voix pour un nouveau mandat de cinq ans, a prêté serment devant ses compatriotes et des invités de marque, quelque 8.000 personnes au total.

Parmi eux, les chefs d'Etat de la sous-région, John Atta-Mills du Ghana, Blaise Compaoré du Burkina Faso, Boni Yayi du Bénin, et Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire. Etaient également présents le corps diplomatique et des envoyés spéciaux de pays étrangers.

Après les 21 coups de canon traditionnels, le président devait recevoir les félicitations des invités.

Aucun candidat de l'opposition n'était présent à cette cérémonie. L'opposition considère que son candidat, Jean-Pierre Fabre de l'Union des forces de changement (UFC, principal parti d'opposition), est le véritable vainqueur du scrutin.

Le décompte officiel ne lui avait accordé que 33,93% des suffrages.

Depuis, l'opposition manifeste chaque semaine pacifiquement dans les rues des principales villes du pays et organise des veillées de protestation.

LIBREVILLE, 3 mai (Infosplusgabon) - Le président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, déclaré vainqueur du scrutin présidentielle du 4 mars dernier avec 60,88% des suffrages, a été investi président du Togo ce lundi pour un nouveau mandat de 5 ans, lors d'une grande cérémonie de prestation de serment, en présence de quelques chefs d'Etat de la sous-région ouest-africaine.

« Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté populaire ? jurons solennellement de respecter et de défendre la Constitution que le peuple togolais s'est librement données ; de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation nous a confiées ? », a juré Faure Gnassingbé, devant la Cour constitutionnelle présidée par Aboudou Assouma.

Le chef de l'Etat investi a reçu la distinction honorifique du « Grand Collier de l'Ordre du Mono », décernée par le Grand Chancelier de la République, Ayité Gachin Mivedor.

La cérémonie de prestation de serment, suivie d'un défilé militaire, a été honorée par la présence des chefs d'Etat Blaise Compaoré du Burkina Faso, Boni Yayi du Bénin, Laurent Gbagbo de la Côte d'Ivoire, John Evans Atta-Mills du Ghana.

Le Sénégal a été représenté par son Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye, tandis que la France a dépêché Christophe Guilleteau, pour représenter le président Nicolas Sarkozy.

Faure Gnassingbé a pris le pouvoir en 2005, suite à la mort de son père, à la suite d'une élection controversée émaillée de violences ayant fait au moins 500 morts et des milliers de blessés, selon l'ONU.

Le scrutin du 4 mars dernier demeure toujours contesté par Jean- Pierre Fabre de l'Union des forces de changement (UFC), crédité de 33,93%, avec le soutien du Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) auquel fait partie Sursaut-Togo de Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat français d'origine togolaise.

Chaque samedi, ce front organise des marches de protestation pour revendiquer la restitution de la victoire à Jean-Pierre Fabre.

FIN/INFOSPLUSGABON/SER/2010

© Copyright Infosplusgabon



Prestation de serment de Faure Gnassingbé

Blaise Compaoré au Togo pour sabler le champagne d'une honteuse complicité

le 03/05/2010

Ils seront cinq chefs d'Etat seulement, sauf surprise de dernière minute, à assister à l'investiture du président togolais « *réélu* » depuis le 6 mars dernier selon la CENI, où le ministre Pascal Bodjona, aura joué presque tous les rôles impossibles de par sa position. Tantôt « *président suppléant* » d'une CENI aux ordres, tantôt « *porte-parole* », tantôt « *attaché de presse* », tantôt, ... Aurait-il juré de tout faire pour garantir le maintien au poste de son mentor, celui qui l'a fait ministre ? Beaucoup le prétendent parce que selon eux, sa réélection déterminera son propre avenir politique et la suite de sa carrière professionnelle.

Coup d'œil sur les invités de Faure

Ces cinq chefs d'Etat ne sont autres que Blaise Compaoré, en pole position pour le rôle actif joué au profit du « *perdant réélu* » d'un bout à l'autre et la bourde commise en tant qu'arbitre, mais tout premier à féliciter après un résultat provisoire. Vient Yayi Boni, le bâtisseur malgré tout, le bien élu de 2006 au Bénin, mais qui a du mal à prendre ses distances par rapport au « mal élu » de 2005 et 2010 au Togo auquel il demeure collé comme une sangsue et dont il est obligé de répondre à toutes les sollicitations. John Atta Mills, le voisin de l'Ouest, un autre bien élu dont le pays aurait tant souhaité avoir son voisin de l'Est comme élève, mais hélas ! Ce dernier, de l'avis de certains, arriverait juste par diplomatie tout comme ce fut le cas pour l'envoi des félicitations après le résultat définitif. Aux dernières nouvelles, Faure aurait déniché Laurent Gbagbo arrivé hier soir et Toumani Touré annoncé pour cette journée avec les autres.

L'homme le plus surprenant dans ce triplet annoncé pour la prestation de serment et qui nous intéresse, c'est le président du Faso, le facilitateur ou médiateur de la France dans les crises de la sous région. Il nous intéresse pour sa honteuse complicité dans le règlement de la longue crise politique togolaise. Certains peuvent manquer au rendez-vous du jour, sans susciter des interrogations. Celui dont l'absence aurait fait couler beaucoup d'encre et de salive, aurait bel et bien été Blaise Compaoré. Ce facilitateur hors pair qui ne s'est guère embarrassé de scrupule pour féliciter l'un des protagonistes d'une crise à laquelle il était censé œuvrer en vue d'une solution définitive.

N'est-ce pas la prudence de Faure Gnassingbé face à sa fausse victoire qu'il sait dans son for intérieur ne pas être vraie, qui expliquerait qu'il se soit abstenu de faire trop de bruits autour d'une investiture dévaluée par avance par une si grande tiédeur amenée par une élasticité démesurée du délai normal prévu à cet effet, conformément aux textes de loi ? Sinon, pourquoi tout au moins, « *le fils de nation* » ici n'inviterait-il pas le fils de la nation de là, Ali Bongo qui n'avait pas hésité à l'associer en son temps à la pléiade d'invités de marque à cette autre mascarade électorale ? Tout bien pesé et quels que soient les efforts pour dissimuler la vérité, les faits et gestes semblent donner raison à ceux qui se sont exprimés dans les urnes et protestent depuis pour revendiquer leur victoire.

Compaoré, maintient le Togo en crise

Du début à la fin, c'est-à-dire bien avant la signature de l'Accord politique global (APG) en août 2006 jusqu'à la tenue du scrutin présidentiel du 4 mars 2010, Blaise Compaoré aura été un médiateur ou facilitateur de bien piètre performance. Même en Guinée, à peine venait-il d'entamer la facilitation sous la présidence de Moussa Dadis Camara, que l'Opposition lui avait décelé des lacunes relatives à son incapacité à demeurer neutre et bon meneur de négociations. Sa tendance éprouvée consiste en une

complaisance au profit du pouvoir en place, c'est-à-dire se mettre du côté où se trouve la force contre « *les faibles* », compliquant ainsi la crise au lieu d'œuvrer à la dénouer.

Si aujourd'hui, après des élections législatives prétendues « *acceptables, non violentes et saluées par la Communauté internationale* », le pays n'a pas pu aller au-delà de l'acceptable et du non violent, pour ce qui est de la présidentielle, c'est que le facilitateur n'a rien fait pour un bon aboutissement de ce dernier scrutin. Il a choisi volontairement de fermer les yeux sur les revendications de l'Opposition qui, si elles avaient été prises en compte, ne serait-ce qu'à moitié, auraient largement contribué à aboutir à des résultats crédibles non sujettes à une si forte contestation. Comment donc les Togolais auraient-ils pu s'expliquer qu'un Blaise Compaoré fût absent à un événement auquel sans l'ombre d'aucun doute, il s'attendait depuis si longtemps et s'y était préparé ? Personne n'aurait pu se l'expliquer, sinon que par un exercice forcé de rattrapage après une bourde similaire à celle de Chirac.

Le résultat auquel les protagonistes de la crise togolaise sont parvenus aujourd'hui par rapport à la situation de départ explique tout. On a comme l'impression qu'après tant de temps et d'argent perdus à résoudre une crise, on va encore reprendre à zéro. Tout porte à croire que l'APG n'aura pratiquement servi à rien, étant donné surtout qu'il y avait eu des points non respectés dans l'Accord par le Pouvoir. Face à cela, le facilitateur n'avait jamais été en mesure de taper du point sur la table et ramener à la raison ceux qui n'ont jamais respecté les textes de loi au Togo. Ce qui est d'ailleurs la principale cause des crises répétitives dans le pays.

L'objectif visé à la suite de la présidentielle de mars devrait s'articuler autour d'une chute considérable de la tension politique dans le pays. Or, tel n'est pas le cas. Le gonflement artificiel de la liste des électeurs dans la partie septentrionale au moment de la révision des listes et l'inscription massive des mineurs dans la même zone avec la complicité de la CENI et du Pouvoir, le manque d'intérêt de la part du facilitateur par rapport à l'exigence d'authentification des bulletins de vote réclamée par l'Opposition, l'incapacité de Blaise Compaoré lui-même à faire des propositions concrètes qu'appelle le simple bon sens aux protagonistes et d'insister sur la nécessité de leur mise en application, la volonté toujours affichée de ne pas froisser le Pouvoir togolais ou de lui faire la part belle dans les décisions finales ont conduit au point où l'on en est aujourd'hui : la persistance de la crise.

Crise en vue au Burkina : la France interpellée

Il n'est un secret pour personne que c'est la France qui a mandaté Compaoré via la CEDEAO pour jouer les sapeurs pompiers dans les crises nées au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Si aujourd'hui, les modifications unilatérales des textes fondamentaux sont source de conflits en Afrique et de recul de la démocratie, il y a lieu d'interpeller la France afin qu'elle dissuade le facilitateur de s'aventurer dans cette voie. Cela ne saurait faire honneur à la France elle-même dont le silence face à plusieurs modifications unilatérales des textes dans l'espace francophone n'a que trop convaincu les Africains d'une complicité des autorités de l'Hexagone. La France a l'impérieux devoir de dissuader « *son protégé* » dans cette voie déshonorante.

Est-il normal d'intervenir auprès de ses voisins en jouant les médiateurs ou facilitateurs et puis en même temps se refuser à donner soi-même le bon exemple chez soi ? La charité bien ordonnée commence par soi-même. C'est bien connu. A quoi auront servi tant de temps et de sous consacrés à régler des crises ? N'est-il pas mieux de prévenir les crises que de les favoriser, puis s'investir à les résoudre ? N'y a-t-il que ça à faire en Afrique ? En Guinée, grâce à Toumba Diakité, on est parvenu à une voie de contournement de la crise dans laquelle, pour le moment tout semble heureusement bien se passer. En Côte d'Ivoire, malgré la désignation depuis quelques années, de Blaise Compaoré comme

facilitateur, les choses ne semblent pas bouger vraiment et l'on a l'impression d'être en présence d'une toile de Pénélope. Le cas du Togo aussi est là.

Si nous avons tenu à insister sur ces détails, c'est qu'il est difficile dans l'un ou l'autre cas, de créditer le facilitateur de bonnes performances. Est-ce parce que Compaoré est conscient de vouloir s'éterniser au pouvoir, qu'il préfère plutôt ne pas offenser les hommes au pouvoir comme lui, en leur faisant la part belle ? Dans tous les cas, face à la volonté de Compaoré de modifier la constitution pour s'éterniser, la France a intérêt à jouer sa propre crédibilité. Les Africains attendent donc de voir pour comprendre dans le cas du Burkina plus précisément, les vraies intentions de la France vis-à-vis des Africains.

Alain SIMOUBA



Avec cette émouvante prestation de serment, sobre et réussie commence le second quinquennat de Faure. C'est assurément une nouvelle ère qui s'ouvre pour le Togo après les déchirements du passé qui ont obéré la croissance et le développement du pays. Le moment est venu pour tous les Togolais d'oublier leurs divisions et de retrousser leurs manches pour construire le Togo, nouveau. Jamais depuis vingt ans les circonstances n'avaient été aussi favorables pour de telles retrouvailles. La communauté internationale a ouvert ses bras au Togo nouveau. Les forces politiques togolaises sont en pleine recomposition.

Le Président de la République doit mettre à présent son slogan de campagne "ENSEMBLE" en pratique pour construire le Togo nouveau.

Un Togo tolérant et ouvert à tous.

Une démocratie apaisée sans laxisme.

Une justice objective et impartiale.

Une gestion audacieuse et rigoureuse.

Rien ne pourra réussir sans l'adhésion populaire. Il faudra que les Togolais réapprennent à s'aimer, à s'enrichir de leurs différences pour construire ENSEMBLE une Cité de fraternité.

Koffi Souza



Politique Le jaune ne fait pas recette

le 03/05/2010



Une fois encore, Jean-Pierre Fabre et ses alliés du Frac ont échoué. Le mot d'ordre lancé lors de la manifestation de samedi dernier invitant les Togolais à s'habiller en jaune (la couleur de l'UFC), le jour de l'investiture du président Faure Gnassingbé, n'a pas convaincu grand monde.

Les habitants de Lomé, la capitale, vaquaient normalement à leurs occupations et il était bien difficile de trouver dans les rues ou sur les marchés des passants arborant des T-shirts, des chemises, des robe ou des boubous à la couleur fétiche du député de l'UFC.

Depuis deux mois, une partie de l'opposition conteste la réélection du président du Togo.

le 02/05/2010



Après l'échec de la journée « Togo mort » lancée lundi dernier par Jean-Pierre Fabre, l'animateur du Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) cherche de nouvelles idées pour relancer une mobilisation qui s'essouffle.

Il a invité samedi la population à une journée « ville jaune » lundi. L'idée est que tout le monde s'habille en jaune pour marquer son opposition aux résultats de la présidentielle du 4 mars.

Et justement lundi se déroulent les cérémonies d'investiture du président Faure Gnassingbé.

Comme chaque samedi depuis bientôt deux mois, quelques milliers de sympathisants de l'UFC et du Frac ont marché du quartier de Bé à la plage de Lomé.

Jean-Pierre Fabre s'est déclaré « plus que jamais déterminé » et s'est dit « très rassuré que le pouvoir lui reviendra dans les semaines à venir ».

Reste à connaître la date exacte ...



TOGO: Les travailleurs fatigués des promesses non tenues, le Gouvernement appelé à honorer ses engagements antérieurs

Lundi, 03 Mai 2010 04:40

Bilan de la mise en œuvre de l'Accord tripartite

Quel avenir pour le travailleur togolais ?

Samedi a été célébrée de par le monde entier la « Fête du Travail » ou la « Journée internationale des Travailleurs », c'est selon, la 121^e de l'histoire. Cette journée voit généralement les travailleurs « s'enjailler » et revendiquer de meilleures conditions de travail. C'est ainsi qu'ils soumettent des doléances aux gouvernants et à leurs employeurs. Si cette « fête » est une création du monde occidental, elle a gagné tous les continents et est devenue une tradition.

1er Mai 2010 au Togo

Notre pays n'est pas resté en marge de cette célébration mondiale. Comme de tradition depuis quelques années, la journée a été aussi observée. Les travailleurs ont déambulé dans les rues lors du traditionnel défilé. Si c'était une occasion de défoulement pour certains - plutôt certaines, les très chères sœurs de la série C, c'est-à-dire les coiffeuses et les couturières qui fournissent les plus forts contingents de défilants-, le 1^{er} mai 2010 a permis une fois de plus aux travailleurs de rappeler leurs conditions désastreuses de travail et de vie, puis de mettre en demeure les gouvernants et les employeurs.

Pour cette année particulièrement, l'Intersyndicale des travailleurs du Togo (ISTT) s'est abstenue de soumettre de nouvelles doléances au gouvernement. En lieu et place, elle demande à l'exécutif de prendre en considération toutes les revendications de 2007, 2008 et 2009 restées lettres mortes. Cette adresse de l'ISTT a été faite aux membres du gouvernement en présence du Premier ministre Gilbert Houngbo, au terme d'une marche des milliers de membres des différents syndicats regroupés en son sein. « L'ISTT décide de ne plus déposer de cahiers de doléances », a déclaré Mathias Hlomador, son porte-parole. L'intersyndicale salue tout de même le relèvement à 100 % du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), mais fait observer que sa fixation n'a pas tenu compte du panier de la ménagère et exige à nouveau la gratuité de la césarienne dans les centres hospitaliers publics. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale qui répondait aux travailleurs, s'est de son côté employé à chanter de pseudo efforts faits par le gouvernement pour améliorer le sort des travailleurs togolais.

Cette recommandation de l'ISTT aux gouvernants de se rabattre sur les revendications des trois (03) dernières années restées lettres mortes remet jour à la question du Dialogue social conclu le 11 mai 2006 par un Protocole d'Accord et le sort réservé aux recommandations.

Etat des lieux

Ce dialogue social avait regroupé le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales et était une tribune de réflexion sur les conditions de travail et de vie des travailleurs. Les discussions s'étaient conclues par un accord assorti d'engagements qui comportait sept (07) parties essentielles réparties comme suit : la philosophie et le cadre du dialogue qui retrace les principes, les obligations des parties,

le cadre du dialogue social et le mécanisme de suivi, 2 engagements ; les questions économiques, 48 engagements ; les droits des travailleurs et conditions de travail, 16 engagements ; la rémunération, 9 engagements ; la protection sociale, 19 engagements ; les revendications sectorielles, 33 engagements et les dispositions finales comportant l'entrée en vigueur, la mise en œuvre, le suivi et la révision. C'est donc en tout cent vingt-sept (127) engagements qui ont été pris, à raison de cent un (101) par le gouvernement, dix-huit (18) par le gouvernement et les partenaires sociaux, un (01) par les organisations syndicales des travailleurs, six (06) par d'autres partenaires sociaux à savoir (CNSS, CRT, l'Université, et la Fédération des parents d'élèves) et un (01) par le Conseil National du Patronat. Quel bilan de la mise en œuvre de ces engagements pris par le gouvernement ?

Selon l'esquisse faite par la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT) le 1er mai 2009, seuls trente-six (36) engagements ont été honorés par le gouvernement sur les 127 en tout, soit un taux de réalisation de 28,38 %, « un résultat très en dessous des attentes », avait-on dit. Au crédit des promesses honorées, la Création d'un organisme dynamique de gestion de l'emploi (19), la Création, l'encouragement et le soutien aux structures de formation professionnelle continue (23), la Révision des prix des produits pétroliers (39), l'Accélération du processus d'audit de la dette antérieure (47), l'Adoption du code du travail (49), le Maintien et l'assurance de la régularité des salaires (65), l'Engagement du processus d'apurement des arriérés de salaires et de pensions (66), la Régularité des salaires et pensions Fixation du SMIG et du SMAG (70), la Mise en œuvre des actions de dépistage des entreprises clandestines et les obliger à se conformer à la loi (92), l'Accélération du processus d'intégration des enseignants grévistes (95), l'Accélération de la mise en œuvre du programme de modernisation de la justice (117), entre autres. Il faut le constater, ce sont aussi des engagements de moindre importance qui ont été réalisés. D'après ce tableau présenté le 1er mai 2009, il restait donc quatre-vingt-onze (91) engagements, soit 71, 66% des engagements à honorer, à dix (10) jours de la fin du délai de mise en œuvre du protocole d'accord.

A l'époque l'ISTT s'était encore donné la peine de soumettre un cahier de doléances. « La révision immédiate de la grille indiciaire ; le relèvement du SMIG et du SMAG, à partir de l'étude effective du « panier de la ménagère » ; le paiement de leurs allocations familiales aux « Agents permanents » ; le paiement des arriérés de salaires des travailleurs de l'ICAT, de l'ITRA et des enseignants auxiliaires concernés ; l'arrêt immédiat des licenciements, qui engendrent dans les familles des drames sans nom et condamnent des dizaines de milliers de citoyens togolais à la pire des précarités et à la déchéance ; le redéploiement des travailleurs déjà victimes de licenciements ; la résolution diligente des problèmes liés à la fermeture des sociétés d'Etat en cessation d'activités et le paiement de leurs droits aux travailleurs, conformément à l'engagement n° 118 du Protocole d'Accord du Dialogue social : OPAT, Hôtel de la Paix, Hôtel du 2 Février, Togopharma, Togotex, SNI etc ; le paiement des arriérés d'allocations de départ à la retraite aux ayants droit et la reprise générale du paiement des dites allocations, conformément aux dispositions des Etats généraux de l'Administration publique (EGAP) ; l'application effective aux travailleurs du secteur parapublic et aux travailleurs de l'Enseignement privé confessionnel catholique, des augmentations de salaire de 5 et 3% appliquées aux salaires dans le secteur public, respectivement en janvier 2007 et janvier 2008, et ce, en attendant les négociations collectives dans ces secteurs ; l'accélération du processus de décision relative à la prise en charge systématique des accouchements par césarienne pratiqués dans les hôpitaux publics ; l'accélération du processus de règlement des problèmes de la Caisse de retraites complémentaires des cadres (CRCC) ; le relèvement des pensions de retraite de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; le renforcement du contrôle effectif des prix et la baisse significative du prix des produits de première nécessité comme mesures participant d'une politique de lutte contre la vie chère ; le démarrage effectif des travaux de la commission mixte de réflexion sur la vie chère, présidée par son Excellence M. le premier ministre, dont un document émanant de la Primature et daté du 22 mai 2008, affirme qu'elle a été mise « en place le 05 mai 2008 » ; le rétablissement en la forme du système de couverture santé des agents de l'Etat et l'annulation de la Note d'information du directeur du CHU-Tokoin, en date du 23 octobre 2008, exigeant le paiement

immédiat de 50% du montant des frais hospitaliers ; la révision à la baisse du taux de dédouanement des véhicules privés ; l'élargissement aux locaux des centrales syndicales de travailleurs des lieux de tenue de l'évaluation formative des apprentis, en vue de la délivrance d'un quitus ; la résolution définitive du problème récurrent des délestages dans la fourniture de l'énergie électrique, alors que les factures de nombreux ménages sont en constante augmentation ; l'extension du réseau d'adduction d'eau, en vue de faire face à la poussée démographique et à l'insuffisance de la fourniture d'eau dans les quartiers de Lomé et de ses environs ; la prise de mesures appropriées pour faire cesser la concurrence déloyale, pratiquée couramment par des commerçants libanais, indopakistanaïes et autres, pratique qui expose les commerçants nationaux à la ruine et participe à la dépression de l'économie du pays ». Ce sont là les dix-neuf (19) revendications qualifiées d' « urgentes » soumises. Mais Dieu seul sait combien ont été satisfaites.

Quel avenir pour le travailleur togolais ?

Difficile de l'envisager. En tout cas il ne s'annonce pas avec sérénité. Aujourd'hui on en est à un an après l'échéance de ce protocole d'accord tripartite, mais la situation des travailleurs n'a pas bougé. L'exécutif n'a pas eu le temps depuis lors d'y penser, préoccupé plutôt par la sauvegarde du pouvoir de Faure Gnassingbé. Le Dialogue social semble enterré et cet accord passé par perte et profit. On comprend que les travailleurs soient fatigués de soumettre annuellement aux gouvernants des doléances qui restent lettres mortes et décident cette année de les appeler à se référer aux revendications non satisfaites des 3 années écoulées.

Leur situation risque d'être le cadet des soucis du pouvoir en place, vu que le régime souffre de légitimité avec l'élection du 4 mars dernier et Faure Gnassingbé sera plutôt occupé à courir derrière une légitimité nationale et internationale. Est-ce gratuit lorsque dans son fameux discours du 26 avril dernier, il disait : « Ne penser qu'à soi est la peste à combattre surtout si on l'associe au sentiment qu'il faut tout attendre de l'Etat » ? C'est « une manière de leur signifier que...Faure Gnassingbé est en situation de continuer sur sa lancée de 2005-2010 », flaire Agbéyomé Kodjo de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) dans un message aux travailleurs dans le cadre de cette journée internationale du travail, et de présager que « la situation des travailleurs et des millions de familles du Togo ne fera qu'empirer ! ». Il faut aussi compter avec le peu d'engagement des leaders syndicaux qui ne résistent pas à la corruption et baissent la garde au moindre son d'espèces sonnantes et trébuchantes des gouvernants.

Tino Kossi

SOURCE: LIBERTE HEBDO

le 03/05/2010



« D'énormes avancées ont été réalisées ces dernières années par les pouvoirs publics en matière de protection de la liberté de presse au Togo ».

C'est ce qu'a déclaré lundi Kasséré Pierre Sabi, président de l'Observatoire togolais des médias (OTM) à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse.

Présentant le rapport 2009 sur l'état des médias et de la profession de journaliste au Togo, le président de l'OTM a estimé que le bilan était « globalement positif ».

« Aucun cas de violation des libertés de presse n'a été signalé ces douze derniers mois. Pour la première fois, le gouvernement a alloué une enveloppe de 350 millions de francs CFA au titre de l'aide de l'Etat à la presse. Le Togo aujourd'hui peut se prévaloir d'être l'un des pays où les libertés sont respectées par le pouvoir », a encore indiqué M. Sabi.